

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2015 A 20H15**

MEMBRES PRESENTS :

M. SCHICKELE Jean-Luc, Maire, Mme GROSJEAN Anne, M. GALLOIS Jean-Paul, Mme BRENCKLE Martine, M. STRZELCZYK Gilles, Mme PFISTER Caroline, M. REBITZER René, Mme CORTIULA Lisbeth, Adjoints.

M. WELLER Charles, Mme DIETRICH Germaine, M. ROPP André, M. WEISS Guy-Michel, Mme DECKERT Patricia, M. DECKERT Marc, M. SCHULTHEISS Patrick, Mme KELHETTER PION Danièle, Mme SAOULIAK Stéphanie, Mme MELENDEZ Céline, M. DEMIR Omer, Mme BOUTY Elodie, M. BERNARD Raymond, Mme DESSEREE Martine, Mme GUG Eléonore, Mme SARREMEJEAN Annie, M. GASS Sébastien, M. STECK Martial.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. ZUCKSCHWERT Patrice qui a donné procuration à M. BERNARD Raymond.
Mme SPINELLA Annie et M. UTTER Christophe qui n'ont pas donné procuration.

-
- Madame Caroline PFISTER a été désignée comme secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.
 - Le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2015 a été approuvé par 26 voix pour et 1 abstention (M. ZUCKSCHWERT).
 - L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
 - Rapport des délégations permanentes : Néant.
-

Puis, le Conseil a pris les décisions suivantes :

1. Par 21 voix pour et 5 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2014 de la Ville – budget annexe forêt communale – à un excédent de fonctionnement de 63 074,21 €, un déficit d'investissement de 0 €, soit un excédent global de 63 074,21 €.
2. Par 21 voix pour et 5 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2014 de la Ville – budget annexe brasserie – à un excédent de fonctionnement de 22 420,44 €, un excédent d'investissement de 79275,05 €, soit un excédent global de 101 695,49 €.
3. Par 21 voix pour et 5 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2014 de la Ville – budget annexe Dôme – à un excédent de fonctionnement de 816,14 €, un excédent d'investissement de 0 €, soit un excédent global de 816,14 €.
4. Par 22 voix pour et 4 abstentions (Mmes DESSEREE, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), Monsieur le Maire ayant quitté la salle, a approuvé et arrêté le compte administratif 2014 de la Ville – budget principal – à un excédent de fonctionnement de 916 007,73 €, un déficit d'investissement de 471 740,20 €, soit un excédent global de 444 267,53 €.

5. A l'unanimité, a déclaré que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Trésorier Municipal, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.
6. Par 22 voix pour et 5 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), dans le cadre de l'affectation des soldes des comptes administratifs 2014, a décidé d'inscrire les différents reports respectivement au budget principal 2015, au budget annexe forêt 2015, au budget annexe brasserie 2015 et au budget annexe Dôme 2015.
7. Par 21 voix pour et 6 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, SARREMEJEAN, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe de la forêt communale 2015 aux sommes suivantes : 193 804,21 € respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 0 € respectivement en recettes et dépenses d'investissement, 193 804,21 € respectivement en recettes et dépenses totales.
8. Par 21 voix pour et 6 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, SARREMEJEAN, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe brasserie 2015 aux sommes suivantes : 144 924,60 € respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 136 546,03 € respectivement en recettes et en dépenses d'investissement, 281 470,63 € respectivement en recettes et en dépenses totales.
9. Par 21 voix pour et 6 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, SARREMEJEAN, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif annexe Dôme 2015 aux sommes suivantes : 171 816,14 € respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 0 € respectivement en recettes et en dépenses d'investissement, 171 816,14 € respectivement en recettes et en dépenses totales.
10. Par 21 voix pour et 6 abstentions (Mmes DESSEREE, GUG, SARREMEJEAN, MM. BERNARD, ZUCKSCHWERT et GASS), a décidé d'approuver et d'arrêter le budget primitif principal 2015 aux sommes suivantes : 4 998 853,52 € respectivement en recettes et en dépenses de fonctionnement, 1 555 057,81 € respectivement en recettes et en dépenses d'investissement, 6 553 911,33 € respectivement en recettes et en dépenses totales.
11. A l'unanimité, a décidé de maintenir les taux communaux des taxes locales au même niveau que 2014 ; a fixé par conséquent les taux d'imposition des contributions directes communales 2015 suivants : taxe d'habitation 18,40 %, taxe foncière sur propriétés bâties à 15,47 %, taxe foncière sur propriétés non bâties 41,26 %, contribution foncière des entreprises 17,96 % et a inscrit au budget principal 2015 la recette prévisionnelle correspondante s'élevant à la somme de 2 043 000,00 €.
12. A l'unanimité, a décidé de valider les autorisations de programmes et crédits de paiements pour l'Aménagement de la rue de Rosheim et pour la réfection des façades de l'Eglise Saint Maurice.
13. A l'unanimité, a décidé d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet de réaménagement et de sécurisation des abords de l'école maternelle Génie et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, de la réserve parlementaire sénatoriale et du Conseil Général du Bas-Rhin.
14. A l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin au titre des projets d'investissement inscrits dans le contrat de territoire.
15. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 1 776 € à l'Ecole Rohan dans le cadre de 3 classes transplantées à Muckenbach du 30 mars au 02 avril 2015.
16. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 350 € à l'association des Perles Noires du canton de Rosheim et 200 € à M. Roland HEINRICH pour leur participation à l'animation du marché de Pâques 2015.
17. A l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 1 136 € à la Société Protectrice des Animaux de Strasbourg dans le cadre de la convention fourrière au titre de l'année 2015.
18. A l'unanimité, a décidé de procéder au règlement d'un montant de 1 913,60 € à la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig dans le cadre de la participation financière pour la mise en place d'un poteau incendie normalisé rue du Muguet.
19. A l'unanimité, a approuvé le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur et a autorisé Monsieur le Maire à réaliser toute démarche en ce sens.
20. A l'unanimité, a fixé les durées d'amortissement pour les « subventions d'équipement versées » et enregistrées sur le compte 204.
21. A l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à régulariser la situation des parcelles section 10 n°217 et 218 situées dans l'emprise de la voirie publique de la rue des Lilas.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à la journée de nettoyage qui aura lieu samedi 28 mars 2015 à partir de 14h.

Séance levée à 23 h 02

Le Maire,
Jean-Luc SCHICKELE